COMMISSION EUROPEENNE

RÈGLES DE PROCÉDURE

ITAMMUN 2019

BIENVENUE

***Président** *Bienvenue*	Commissaires c'est un honneur de vous souhaiter la bienvenue à la Commission Européenne dans cette vingt-deuxième édition du Modèle des Nations Unies de l'ITAM : ITAMMUN 2019. Je vous présente la tribune qui sera en charge de conduire le débat : à ma droite l'Haute Représentante, _____, ; à ma gauche le premier vice-président _____ et votre vice-président _____. Je m'appelle _____, je serai le président de cette commission et je vais guider le débat. Maintenant, je donne la parole au premier vice-président pour réaliser l'appel.
***Premier Vice-président** *Faire l'appel*	Commissaires, je vais procéder à faire l'appel. Quand vous écouterez le nom de votre pays, s'il vous plait répondez « présent et votant » ou « présent » si votre pays participe en qualité d'observateur. -Commissaire de _____ (Le commissaire répond « Présent ») -etc. -Président, il y a quorum
***Président** *Ouverture de la session*	Commissaires, ayant le quorum nécessaire, je déclare formellement inaugurée la "X" session de la Commission Européenne d'ITAMMUN 2019. En ce moment on va vous présenter l'Agenda de cette Commission. *(L'agenda se montre dans l'écran)* Je donne la parole à l'Haute Représentante pour pouvoir procéder avec le règlement de l'Agenda.

***Haute Représentante** *Règlement de l'Agenda*	-Merci Président ; avant continuer avec le rétablissement de l'Agenda, on va procéder avec l'explication des objectifs de chaque équipe en charge des vice-présidents : *(À continuation, chaque vice-président, en commençant par l'haute représentante, donnera un petit discours sur la position de son équipe par rapport à l'agenda)* -Merci -En ce moment, j'ouvrirai le forum pour pouvoir réaliser des questions sur les thèmes à traiter dans l'agenda. Ces questions devront être posées à travers des points d'information parlementaire. Vous allez pouvoir, aussi, proposer une Motion de Rétablissement de l'Agenda pour changer l'ordre des sujets à débattre. Avec cette motion, vous allez devoir préciser lesquels des thèmes vous voulez réarranger. Vous pouvez que changer l'ordre mais ne pas l'essence des sujets et expliquer pourquoi. -Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? (Si des placards se lèvent) HR : Oui commissaire de _____ ? Commissaire : Point d'information parlementaire HR : Établissez *L'Haute Représentante réponds à la question et re-ouvre le forum.* HR : Oui Commissaire de _____ ? Commissaire : Motion de Rétablissement de l'Agenda pour changer le thème 4 à la position 2 parce que… HR : Vous êtes en ordre. Quelqu'un autre commissaire qui veut seconder la motion ? *Un commissaire lève son placard* HR : Le Commissaire de _____ seconde la motion. On va procéder avec la votation.

	Votes pour ? Votes contre ? Abstentions ? La motion passe / La motion ne passe pas (S'il n'y a plus de points ou motions) En vue de qu'il n'y a plus de points ou motions, je donne la parole à votre Vice-Président pour procéder avec l'explication du protocole.

EXPLICATION DE LA PROCÉDURE

***Vice-Président**	-Avant de commencer formellement les négociations, je vais expliquer la procédure pour son développement. Les négociations se construiront en deux phases. Premièrement, un débat général sur les sujets de l'ordre du jour, dont on aura un caucus simple concernant chaque équipe. -Pendant le Débat Général, vous devrez élever votre placard, quand vous voulez parler. Afin de le faire, je vais vous accorder la parole. Pendant le Débat Général, on va avoir de Caucus Simples, à ce moment vous pourrez vous lever et négocier avec les autres Commissaires. On va aussi avoir Réunions d'Equipe au cours desquelles vous vous réunirez avec le vôtre pour discuter votre position sur le sujet dont nous discutons. Les deux devront être demandés à la Tribune sur un **Motion pour Ouvrir un Caucus Simple** et une **Motion pour un Réunion d'Équipe**. -Si vous vous sentez à n'importe quel moment attaqué par autre commissaire, vous pouvez notifier la Tribune à travers d'un **Droit de Réponse**. Vous pouvez aussi utiliser un **Point de Privilège Personnel** pour tout besoin personnel, ou proposer un **Motion pour Vérifier le Faits** quand vous sentez que la procédure de parler d'autre commissaire est illicite. Finalement, je procéderais à l'ouverture d'une séance de questions concernant la procédure. Vos questions devront être présentées sous forme d'un point d'information parlementaire. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions à éclaircir ? *(Si quelqu'un lève son placard)* -Oui commissaire, quel point voulez-vous soulever ?

	-Commissaire : Point d'information parlementaire. -Président : C'est en ordre. *(Le président répond à la question et demande au commissaire de reprendre sa place. Le président répète la procédure jusqu'à qu'il n'y ait plus de questions. A la fin, il passé la parole au président pour initier le débat général).*

DÉBAT GÉNERAL

Président *Début du Débat Général*	Commissaires, la tribune vous rappelle que nous sommes maintenant passés au Débat Général, pendant lequel vous aurez 2 minutes pour vous adresser au comité. Dix secondes avant la fin de votre temps de parole vous écouterez ce son… *NOC, NOC* *(L'premier vice-président tape sur la table).* -Commissaires le débat est ouvert, il-y-a-t-il des points ou motions ? *(Dans le cas où il n'y en ait pas, dit…)* - N'en voyant pas, il-y-a-t 'il un commissaire qui voudrait s'adresser au forum ? *(Les commissaires lèveront leur placard et le président devra donner la parole au premier à avoir levé le sien).*
***Commissaire**	-Notre délégation pense… *(Dix secondes avant la fin de son temps de parole…*NOC, NOC*.)*

Président	-Merci commissaire, votre temps s'est écoulé. Commissaires le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(S'il n'y a pas de motions, dit…)* -N'en voyant pas, il-y-a-t-il un commissaire qui souhaiterais s'adresser au forum ? *(S'il y en a, le président dit…)* -Oui commissaire de _____.
***Commissaire**	- Cette délégation estime que… *(Les commissaires donneront leur position durant le Débat Général. Comme le président l'a mentionné, les Points d'Ordre ou de Privilège Personnel seront aussi en ordre. Les commissaires devront aussi faire une motion concernant la procédure mais seulement si le forum est ouvert).*

LISTE D'INTERVENANTS

Au début du Débat Général, les commissaires peuvent vouloir établir une liste d'intervenants, il sera à l'ordre et dépendra de la décision du président. Dans le cas où elle est autorisée, le temps des intervenants sera d'une à trois minutes. Les commissaires peuvent demander à changer le temps d'intervention.

Président	-Commissaires, le forum est ouvert, il-y-a-t-il des points ou motions ? *(Le président identifie les commissaires qui lèvent leur placard).* -Commissaire de _____, quel point voulez-vous soulever ?
***Commissaire**	-Motion pour ouvrir une liste d'intervenant de X minutes.
Président	-C'est à l'ordre du jour. Le commissaire de _____ a fait une motion pour ouvrir une liste d'intervenants. Une délégation qui seconde la motion ?

* President	*(Le président identifie un commissaire et dit...)* - Le commissaire de _____ seconde la motion. Votes en faveur ? *(Les commissaires en faveur lèvent leur placard.)* -Merci. Votes en contre ? *(Les commissaires lèvent leur placard.)* -Merci. Abstentions ?
* Président	-La motion passe. (Dans le cas où ce n'est pas accepté, le

	Président dit : "Commissaire, la motion ne passe pas, reprenez votre place.") -Commissaires qui voudraient être ajoutés à la liste d'intervenants ? *(Les commissaires lèvent leurs placards. La préférence est donnée au commissaire qui a fait la motion puis ensuite à celui qui l'a secondé).*
*** Premier Vice-Président**	*(Le Premier Vice-Président note, soit sur le tableau ou sur l'ordinateur, tous les commissaires qui ont levé leurs placards. Quand il n'y a plus de commissaires au placard levé, il est sous-entendu que plus personne ne veut être ajoutée. Le président poursuit…)*

*** Président**	-Maintenant, si un commissaire veut être ajouté à la liste des intervenants, il devra envoyer une note diplomatique à la tribune. -Commissaires, nous procéderons maintenant à la liste d'intervenant. *(La forum sera ouvert entre chaque intervention.)* -Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(Si personne ne lève son placard…)* N'en voyant personne, la tribune propose au commissaire de _____ de parler pendant X minutes. *(Le temps établit préalablement, **comprit entre 1 et 3 minutes**. Le temps peut être modifié par "une motion de changement du temps de parole de l'intervenant". Les commissaires doivent donner leur discours sans aller au centre).* La tribune rappelle que dix secondes avant la fin de votre temps de parole vous entendrez… *NOC, NOC*
***Commissaire** *Fin du temps*	« « discours » »
*** President**	-Merci commissaire, le temps a expiré. Vous pouvez reprendre votre place.

* Président	*(Ouvre le forum, s'il n'y a pas de points ou motions, procéder)* -La tribune autorise le commissaire de _____(le suivant sur la liste d'intervenant) à parler pendant X minutes.

***President**	*(Au cas où la liste d'intervenant est conclue ou que la tribune considère fermer la liste)* Commissaires, en vue qu'aucune autre délégation est inscrite sur la liste, la seule motion en ordre en ce moment sera une motion pour la fermeture de la liste d'intervenants. Commissaires, le forum est ouvert, il-y-a-t -il des points ou motions ? *(Le président identifie les commissaires au placard levé)* Oui, commissaire de ____ ?
***Commissaire**	Motion pour fermer la liste d'orateurs.
***Président**	C'est en ordre commissaire. Quelque commissaire qui seconde la motion ? *(Les commissaires lèvent leurs placards)*
***Président**	*(Le président identifie un commissaire au placard levé et dit)* Le commissaire de ____ seconde la motion. Commissaire de ____, vous pouvez vous asseoir. À continuation, nous procéderons à la votation. Commissaires en faveur ? Merci. En contre ? Merci. Abstentions ? Merci.
***President**	La motion passe. Nous sommes maintenant en Débat Général. *(Le Débat Général continue en ouvrant le forum entre chaque intervention).*

POINT DE PRIVILÈGE PERSONNEL

Si un commissaire souffre d'un malaise qui ne lui permet pas de participer entièrement au débat, un point de Privilège Personnel sera mis en place. Il ne sera pas mentionné sans recevoir une pétition d'abord. Ce point peut interrompre d'autres commissaires en discours.

***Commissaire** *L'intervenant n'est pas clair*	(Le commissaire peut être en train de parler trop bas, fort, vite… Cela peut autoriser une interruption de l'intervention mais la tribune devra rappeler que cette méthode ne peut pas être utilisée de manière excessive.) (Á élévation d'un placard, le président doit être attentive au forum pendant tout le long.)
***President**	(Le président identifie les commissaires qui soulèvent leur placard pendant qu'un autre parle, s'adresse au commissaire qui parle et dit…) -Un moment commissaire de _____ (Se référant au commissaire qui lève son placard) -Commissaire de _____, quel point voulez-vous soulever?
***Commissaire**	-Un point de privilège personnel.
***President**	-Etablit.
***Commissaire**	-Le commissaire pourrait-il parler plus haut pour améliorer notre compréhension?

***Président**	-Commissaire vous êtes en ordre. *(S'adressant au commissaire parlant en premier…)* -Commissaire de _____. Parlez plus fort s'il vous plait. Vous pouvez continuer avec votre intervention. *(La tribune doit être polie et conciliatrice à tout moment. Il dépend de l'approbation de la tribune et des arguments donnés par le commissaire pour que ce point soit soulevé. De telles pétitions, comme aller aux toilettes, ne devront pas être soulevées comme Point de Privilège Personnel, mais elles doivent faites de manière écrite).*

POINT D'ORDRE

Ceci est utilisé quand un commissaire veut indiquer une erreur de procédure. La tribune décide s'il est en ordre. Le président peut annuler les Points d'Ordre s'ils sont sans appel. Quand il fait référence à un Point d'Ordre, le commissaire ne pourra pas mentionner le contenu du débat. Aucun commentaire sur ce point est autorisé.

***Commissaire**	*(Les commissaires trouvent une erreur dans la procédure).*
*** President**	*(Le président identifie le commissaire qui lève son placard pendant l'intervention d'un autre commissaire, s'adresse à celui-ci en disant…)* -Un moment commissaire de _____ *(Se référant au commissaire qui lève son placard…)* -Commissaire de _____, quel point voulez-vous soulever?
***Commissaire**	-Point d'Ordre.
* President	-Etablit.
***Commissaire**	-J'étais suivant dans la liste d'intervenant.

***President**	*(Cherche l'erreur, si l'erreur s'avère correcte, elle doit être corrigée.)* -C'est en ordre. La Tribune le reconnaît. Commissaire de _____ *(celui parlant en premier)* veuillez reprendre votre place. Commissaire de_____ *(celui ayant établit le Point d'Ordre)* vous êtes autorisé à parler "X" minutes. *(Le problème est résolu dans ce cas. Dans le cas contraire, le Président devra dire…)* -Ceci n'est pas en ordre commissaire. Le commissaire de_____ est suivant dans la liste des intervenants et vous êtes à la suite. Veuillez reprendre votre place. Commissaire de_____*(celui ayant été interrompu),* veuillez poursuivre.

POINT D'INFORMATION PARLEMENTAIRE

Ceci sera possible uniquement lorsque le forum est ouvert et un commissaire souhaite demander une question à la tribune concernant la procédure. Il ne doit jamais interrompre un intervenant. Les questions concernant le sujet seront posées à l'écrit pendant le débat. Si nécessaire, la tribune ouvrira le forum pour clarifier un point spécifique de la procédure.

***President**	-Commissaires le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions?
***Commissaire**	-Point d'Information Parlementaire.
***President**	-C'est en ordre
***Commissaire**	-À quel point peut-on faire une motion pour un simple caucus?

***Président**	*(Le président consulte le haute-representante et si les deux sont d'accord, la motion est en ordre après que deux commissaires aient intervenu.)* -Commissaire, elle serait en ordre après que deux commissaires aient intervenu dans le forum. *(Le forum doit être ouvert pour que le point soit accepté. Si le point n'est pas en ordre, le président peut demander au commissaire de donner sa question écrite à la tribune).*

DROIT DE RÉPLIQUE

Cela pourra être établit par un commissaire dont l'intégrité personnelle ou l'honneur nationale soient sous offense par un autre commissaire. Ceci est possible en envoyant une note diplomatique à la tribune. Le président annoncera la décision finale, qui est sans appel. Si c'est approuvé, la tribune reconnait l'offense.

***President**	*(À un moment pendant le débat, un commissaire peut se sentir offensé par le discours ou le comportement peu diplomatique d'un autre commissaire, envoyant une demande d'intervention à la Tribune. La tribune évalue la demande. Dans le cas où la demande est rejetée, il sera informé de manière écrite au commissaire.)* -Commissaires, je laisse la parole au Haute Representante.

***Haute Representante**	-Commissaires, nous venons de recevoir une demande d'intervention du commissaire de_____ concernant le discours du commissaire de _____. La tribune accorde le droit de réplique et vous rappelle de maintenir un comportement diplomatique. Nous vous rappelons de la même manière qu'il est souhaitable, et nécessaire, de mettre en place un comportement cordial entre les commissaires. Je laisse la parole au Présidentpour que le Débat Générale continue. *(Si un commissaire continue de se comporter de manière peu diplomatique, la tribune a l'obligeance de faire un avertissement au commissaire concerné. Si un commissaire accumule deux avertissements pendant la même session, il sera obligé de quitter la session. Dans ce cas, après avoir donné un avertissement, le Président dira…)*
***Président**	-Commissaire de_____, levez-vous s'il vous plaît. La tribune a déjà demandé au forum de rester diplomatique. Vous venez de recevoir un deuxième avertissement, s'il vous plaît veuillez quitter la salle d'ajournement. *(A ce moment-là, l'Officier de conférence quitte la chambre avec le commissaire et cherche le sous-secrétaire de la commission pour résoudre le problème. Le commissaire pourra retourner à la prochaine session. Si un commissaire accumule plus de 3 avertissements pendant le Modèle, le commissaire sera exclu de celui-ci.)*

DONNER SON TEMPS

Un commissaire pourra donner son temps à : des questions, un autre commissaire, des commentaires, ou à la Tribune.

***Commissaire** *1º Passe son temps à un autre commissaire*	*(1º scenario : Le commissaire a un allié et voudrais lui donner son temps.)* -Merci Tribune, ma délégation pense…. J'aimerais donner mon temps au commissaire de_____. *(Si le commissaire n'accepte pas le temps, même s'ils sont alliés, un avertissement lui sera donné car un commissaire ne donne son temps qu'à un commissaire qui l'ai demandé auparavant).* (2º scenario : Le commissaire utilise son temps pour exposer un autre commissaire.) -Merci Tribune. La position du discours du commissaire de _____ confond notre délégation car plusieurs ONG contredisent ce qui est dit… Je laisse mon temps au commissaire pour clarifier ses propos. *(Si l'autre commissaire n'accepte pas le temps, le commissaire ayant donné son temps recevra un avertissement.)*
*** Président**	-Le commissaire de_____ donne *(son temps restant)* au commissaire

***President**	de_____. Commissaire de_____ acceptez-vous le temps ? *(S'il accepte)* Commissaire vous êtes autorisé à parler "X" seconds. *(Le commissaire n'est pas autorisé à donner son temps).* *(Le temps commence à tourner après que le commissaire commence à parler. Dix secondes avant la fin de son temps, l'Officier de conférence fait un signe.)* -Merci commissaire, votre temps est fini, veuillez reprendre votre place. *(Le président ouvre le forum, s'il n'y a pas de points ou de motions, le Débat Général continue.)*

***Commissaire** *2ºPasse le temps pour des commentaires*	-…. Je donne de mon temps pour quelques commentaires.
*** Président**	*(La tribune peut accepter ou rejeter la demande. Le temps de commentaire est de 30 secondes chaque une.)* -Le commissaire de ____ donne___ secondes *(temps restant)* pour des commentaires. Dû au temps restant, "X" commentaires seront traités. Il y-a-t-il une délégation qui voudrait faire un premier commentaire ? *(Le Président identifie un commissaire et lui donne le droit de commentaire. Les commissaires qui voudront établir un commentaire lèveront leur placard. Si le temps donné au commissaire est trop court, la tribune pourra dire : Commissaire, vous avez 5 secondes restants, ceci est considéré comme pas suffisant).* -Commissaire de_____, vous pouvez formuler votre commentaire. *(Le commissaire doit avoir un comportement diplomatique et ne doit jamais établir de contact direct. Dix secondes avant la fin du temps, l'Officier* de Conférence fera ce signe.) -Merci commissaire, le temps est fini. Commissaires, reprenez vos places.

	(Dans le cas où il y a encore du temps restant pour les commentaires, le seul commissaire qui reprend sa place est celui ayant donné le dernier commentaire et le président donne la parole à un nouveau commissaire.) *(Après que le temps de commentaires soit fini, le Débat Général continue.)*
***Commissaire** *3º Passe le temps pour des questions*	-…Je donne mon temps pour des questions…

*** President**	-Le commissaire de ____ accorde___ secondes *(temps restant)* aux questions. Dû au temps restant, "X" questions pourront être posées. Il y-a-t-il une délégation qui voudrait poser la première question ? -Commissaire de_____, Vous pouvez poser votre question. *(Pour ces questions, un retour en arrière ou au préambule ne seront autorisées. Cela est juste pour les sessions extraordinaires de questions. Les commissaires doivent avoir une attitude diplomatique à tout moment et ne devront jamais établir du contact direct. Le temps par question sera de 30 secondes chacune. Dix secondes avant la fin du temps, l'Officier de conférence fera un signe.)* -Merci commissaire, votre temps est fini, reprenez votre place. *(Après la fin du temps de questions, le Débat Général continu.)*
***Commissaire** *4º Passe son temps à la* tribune	*(Les commissaires ne dissent rien ou "Je donne mon temps au Chair.)*
*** President**	-Merci commissaire. Le commissaire a donné ___secondes à la Tribune… *(Si les commissaires utilisent ce droit trop souvent, le président dit…)* - Commissaires, à parti de maintenant, si vous reprenez votre place tout de suite après votre intervention cela voudra dire que vous donnez votre temps restant à la Tribune. Vous n'aurez donc pas besoin de préciser cela.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE QUESTIONS

Cela sera en ordre si un commissaire considère que des questions sont nécessaires pour clarifier la position **d'un des trois derniers intervenants** s'étant adressé au forum. La session autorise un **minimum de deux questions et un maximum de trois**. C'est la prérogative du commissaire questionnant d'établir un bref préambule à la question avec l'accord du Chair, sollicité à travers un point de privilège personnel ; néanmoins, un préambule n'est pas en ordre dans une subséquente. Le commissaire questionné pourra répondre ce qu'il trouvera pertinent.

* **Président**	-Commissaire de_____.
***Commissaire désirant la question**	-Motion pour une session extraordinaire de "X" questions à la délégation de _____. *(min. 2 max. 3)*
***Vice President**	*(Se tourne vers le président pour l'approbation de la tribune.)* -Commissaire, vous êtes en ordre. Le commissaire de _____ a demandé une motion pour avoir une session extraordinaire de ___ questions au commissaire de _____. Qui seconde la motion ? *(Un commissaire lève son placard. Le commissaire questionné ne peut pas seconder).* *(S'il y a beaucoup de délégations qui voudraient seconder la motion, cela implique que plusieurs commissaires veulent poser une question. Dû à*

	cela, après autorisation du président, le président dira : "Commissaire, voyant qu'il y a beaucoup de délégations qui voudraient seconder la motion, la tribune considère que 3 questions seront en ordre. Voulezvous rétablir ?" Ensuite le commissaire reformule.) -Le commissaire de_____ seconde la motion. -Commissaire de_____ (Le commissaire questionné) acceptez-vous les questions ? *(Si celui-ci accepte, le président procède avec le vote. Dans le cas contraire, le président dira : "Commissaire, la délégation de_____ n'a pas accepté les questions, la motion ne passe pas. "* *Alors, le Débat Général continue.)*
***Commissaire cible de la question**	-J'accepte.
*** Vice President**	- Votes en faveur d'une session extraordinaire de "X" questions au commissaire de _____ ? Contre ? Abstentions ? *(Pour que cette motion passé, 2/3 du quorum est demandé. Si la motion ne passé pas, le Débat Général continue.)* -La motion est approuvée. Il y-a-t-il des commissaires qui voudraient établir une première question ? *(Le commissaire qui a établi la motion a la préférence.)*
***PremierVice-President**	*(L'officier de Conférence prend note sur le tableau ou l'ordinateur des délégations ayant parlé).*
*** Vice President**	-Commissaire de_____, Vous pouvez poser votre question.
***Commissaire questionnant**	*(Si le commissaire veut établir un préambule avant la question il doit lever son placard.)* -Point de privilège personnel.
***Vice Président**	-C'est en ordre
***Commissaire questionnant**	-Pour établir un bref préambule.

* Vice Président	-S'il vous plaît soyez bref.
***Commissaire questionnant**	- Votre délégation mentionna auparavant que…. *(Si le préambule devient trop long le président pourra interrompre poliment et dire: "Commissaire, veuillez poser votre question.")*
***Commissaire questionnant**	-Commissaire de_____, pourquoi votre délégation n'accepte pas la proposition ?
*** Vice President**	*(Au commissaire questionné…)* -Veuillez répondre commissaire.
***Commissaire questionné**	-Parce que c'est incomplet.
***Commissaire questionnant**	- Subséquente
*** Vice Président**	-C'est en ordre
***Commissaire questionnant**	-Qu'est-ce que propose votre délégation pour la compléter?
***Vice Président**	-Commissaire répondez s'il vous plaît.
***Commissaire questionné**	-Les suggestions de la délégation seront données de manière écrite.
*** Vice President**	-Merci commissaire. *(La même procédure est suivie pour le reste des questions. À la fin, le Débat Général continue. Il ne peut y avoir une deuxième session extraordinaire de questions juste après la fin de la première).*

CAUCUS MODÉRÉ

. Un Caucus consiste en un espace pour le débat dans lequel les délégations appelées par le Président auront l'opportunité de s'adresser au forum. Dans un Caucus Modéré**, le forum ne sera pas ouvert entre chaque intervention** des commissaires. Dans le cas d'une liste d'intervenant, celui-ci sera suspendu. La Motion doit être secondée puis vote en faveur par simple majorité. Le temps-limite doit être spécifié (minimum de 5 minutes et maximum de 20 minutes) ainsi que son objectif. Le Président peut le déclarer hors sujet et la décision ne peut être remise en cause. Un commissaire peut vouloir une extension de son caucus, n'excèdent pas le temps limite initial du caucus. La motion demande la procédure de vote suivante.

***Président**	-Commissaires le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? -Commissaire de_____.
***Commissaire**	-Motion pour ouvrir un caucus de "X" minutes.
***** **President**	*(Avec l'approbation du président.)* -Vous est en ordre commissaire. Qui seconde la motion ? Le commissaire de _____seconde la motion. -Commissaires, nous procéderons au vote. La tribune rappelle qu'il faut juste une majorité simple pour l'approbation. -Votes pour ? Votes contre ? Abstentions ? Commissaires la motion passe. Nous sommes maintenant dans un caucus modéré de "X" minutes. Il y-a-t-il un commissaire qui voudrait s'adresser au forum ? *(Dans ce genre de caucus, le mot est pris à placard levé et sans forum).*
***Commissaire**	-Merci Chair. Comme il a été dit précédemment…

*** Président**	*(Si l'intervention d'un commissaire est trop longue, le président dira : "commissaires, la tribune vous demande d'être bref dans votre intervention pour que d'autres commissaires puissent présenter leur déclaration.")* -Merci commissaire. Il y-a-t-il un commissaire qui voudrait s'adresser au comité ? *(Le commissaire qui seconde la motion a la préférence pour faire la seconde intervention s'il lève son placard. Le président continuera de donner la parole aux commissaires jusqu'à ce que le temps du caucus président expire. Si le temps n'est pas fini et aucun commissaire ne veut participer, le président dit : "Commissaires, vous avez voté pour ouvrir ce caucus modéré, la tribune vous encourage à participer.")* *(Une fois le temps écoulé, le président dit…)* -Commissaires, le temps du caucus modéré a terminé. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(En ce moment, une extension du caucus modéré est généralement recommandée, mais elle doit être nécessairement plus courte que le précèdent sera mis en place (19 :59 par exemple). Cependant, il n'y aura pas une deuxième extension).*
	caucus modéré, la tribune vous encourage à participer.") *(Une fois le temps écoulé, le president dit…)* -Commissaires, le temps du caucus modéré a terminé. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(En ce moment, une extension du caucus modéré est généralement recommandée, mais elle doit être nécessairement plus courte que le précèdent sera mis en place (19 :59 par exemple). Cependant, il n'y aura pas une deuxième extension).*

CAUCUS SIMPLE

Un Caucus consiste en un espace de débat sans un format définit, soit les commissaires sont permis de se lever et parler entre eux sans restriction autre que le langage. Son objectif est de permettre une communication plus fluide entre les commissaires, une négociation entre eux, afin d'écrire une Résolution, etc. La Motion doit être secondé puis accepté par vote à simple majorité. Le temps limite doit être spécifié (minimum 5 minutes et maximum 20 minutes) ainsi que son objectif. Le président peut le déclarer hors d'ordre et cette décision ne peut être remise en cause. Un commissaire peut demander une extension du caucus, sans excéder le temps limite initial du caucus. La motion exige la procédure de vote mentionnée précédemment.

*** Président**	-Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? -Commissaire de_____.
*** Commissaire**	-Motion pour ouvrir un simple caucus de "X" minutes.
*** Président**	*(Avec l'approbation du président.)*

*** Président**	-Vous êtes à l'ordre commissaire. Qui seconde la motion ? Le commissaire de _____seconde la motion. -Commissaires, nous procéderons au vote. La tribune vous rappelle qu'une simple majorité est nécessaire pour l'approbation. -Votes pour ? Votes contre ? Abstentions ? Commissaires, la motion passe. Nous sommes maintenant dans un caucus simple de "X" minutes. Commissaires, faites bon usage de votre temps. *(Les commissaires peuvent parler entre eux et quitter leur place. Quand le temps fini, le président dit…)* -Commissaires, le temps du caucus simple est fini. Retournez à vos places s'il vous plaît et ne faites plus de contact direct. -Commissaires le forum est ouverte, il y-a-t-il des points ou motions ? *(Une extension d'un caucus simple sera à l'ordre du jour sous les mêmes conditions que le caucus modéré. Cela est aussi recommandable. S'il n'y a pas de motions pour une extension, le Débat Général continu.)*

DOCUMENT DE TRAVAIL

Un document de travail est un document où les commissaires présenteront les idées principales traités par le Conseil. C'est une étape importante pour la rédaction d'une proposition de résolution. Les documents de travail n'ont pas de format strict et ont juste besoin de la signature du Président et celle d'un tiers des délégations présentés au Conseil. Les documents de travail proposés ne devront pas être mentionnées jusqu'à que le bureau d'approbation l'ait reconnu dans le Conseil.

*** Président**	-Commissaires, je donne la parole au Haute Representante.
***Haute Representante**	-Merci president. Commissaires, un document maintenant reconnu comme document de travail A1 est approuvé au Conseil. -La tribune appelle deux commissaires signataires à passer devant et lire le document. -Commissaires, je vous demande de lire le document comme il est. Si vous faite une modification vous recevrez un avertissement. *(Une fois le document lu, le président dit…)* -Commissaires, la tribune considère qu'en ce moment un caucus modéré de "X" sera en ordre dans le but de discuter le document de travail A1. Je donne la parole au président.
***Président**	-Merci Haute Representante. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? -Oui commissaire de _____.
Commissaire	-Motion pour ouvrir un caucus modéré de "X" avec le but de discuter le document de travail A1.

POSSIBLE AVANT-PROJET DE RÉSOLUTION

Une fois que ce document arrive à la tribune (le président et le président uniquement) il sera révisé. En ce moment, l'Officier de conférence modère.

*** President**	-Commissaires je donne la parole au Haute Representante.
***Haute Representante**	-Merci Président. Commissaires, en ce moment une composition de possible résolution a atteint la tribune. Dans cette instance, je reconnais Le Premier Vice-Président pour guider le débat. Également, je vous recommande de traiter des points importants n'ayant pas été clarifiés ou inclus dans la rédaction. En ce moment, je laisse la parole à l' Premier Vice Président. *(Le Haute Representant et le Présidentré visent le document pendant que l'Premier Vice Président modère le débat.)*
***Premier Vice Président**	-Merci Haute Representant. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(S'il n'y en a pas...)* N'en voyant aucune, il y-at-il un commissaire qui voudrait s'adresser au comité ? *(Une fois la tribune d'approbation ayant révisé le document, le document est approuvé ou il ne l'est pas. S'il est considéré que le document est incomplet ou doit être revu, le président s'adresse au forum.)* -Commissaires, je donne la parole au président.
***Président**	Merci. Commissaires, après révision de la rédaction de la possible résolution, la tribune a plusieurs commentaires à faire. La tribune recommande de faire une motion pour ouvrir un un caucus simple de "X" minutes pour analyser des points spécifiques du document. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou des motions ?

AVANT PROJET DE RÉSOLUTION

Les commissaires feront une rédaction d'avant-projet de résolution pour la présenter au Conseil d'approbation. Les rédactions doivent avoir le support de **deux tiers des membres du Conseil**. Les États Membres peuvent seulement rédiger une résolution par sujet adressé. Les rédactions de résolutions doivent avoir comme base les aspects discutés pendant le Débat Général.

Le Conseil d'approbation peut suggérer des modifications de forme ou de contenu dans le projet présenté mais uniquement avant que l'avant-projet de résolution arrive à la tribune et soie reconnue. Ces suggestions doivent être annoncées aux délégations signataires suite à leur révision. Quand la rédaction de résolution est présentée au Conseil d'Approbation, les États Membres qui l'approuvent doivent déclarer quelles délégations présenteront la rédaction de Résolution au début du Débat particulier. Au moment où la rédaction de résolution est reconnue par le Président, le Débat particulier commencera.

L'avant-projet doit avoir comme contenu des solutions au problème traité lors des sessions. Les avant projets doivent être présentés à la Tribune pour leur autorisation et de même, doit avoir l'aval de **minimum 1/3 des délégations présentes.** La rédaction doit avoir impérativement **cinq frases pré ambulatoires et quatre frases opérationnelles.** Une fois que l'avant-projet soit reconnu, il sera présenté au forum. À partir de ce moment, si aucun éclaircissement sur le contenu est demandé, le Débat Particulier commence.

Le Président convoque **trois commissaires** pour passer devant et lire l'avant-projet. En suite **cinq interpellations** seront en ordre (sous forme de questions ou commentaires). Si ces interpellations sont des questions, des subséquentes sont en ordre mais SANS pré ambule.

Si aucun document est reconnu comme Avant-projet de Résolution encore, les commissaires parleront du document comme le Possible Avant-Projet de Résolution.

***Premier Vice-Président**	*(Si la tribune approbatrice considère le document prêt, il procède à sa reconnaissance.)* - Commissaires je donne la parole au président.

***Président**	-Merci. Commissaires, la tribune a fini de réviser le document. Il est maintenant reconnu comme l'avant-projet de résolution A1. La tribune demande à trois commissaires de passer devant et lire le document. Commissaires qui souhaitent lire la Résolution finale ? -Délégation de_____, délégation de _____, et délégation de_____. *(Une fois finie la lecture de l'avant-projet, qui doit être projetée, le président dit…)* -Commissaires, maintenant cinq interventions seront acceptées. Celles-ci peuvent être des commentaires ou des questions. Les questions peuvent être suivies, sans aucun pré ambule. Il y-a-t-il un commissaire qui voudrait faire une intervention ? -Oui commissaire de _____, veuillez poursuivre.
***Commissaire (qui intervient)**	-Merci président. Notre délégation considère que le document est très bien construit, néanmoins le point 4 est peu précis.
***Président**	-Merci commissaire. *(Au commissaire qui lit le document…)* -Commissaires, vous pouvez répondre au commentaire si vous le désirez.
***Commissaire (qui lit)**	-Merci. Concernant l'intervention du commissaire de_____ nous pensons… *(Il est important que l'intervenant s'adresse toujours à l'ensemble du Comité sans viser aucun commissaire en particulier. Si les deux autres commissaires qui ont été choisis pour lire le document veulent répondre, ils sont invités à le faire mais de manière brève. Le commissaire qui a établi le commentaire doit rester debout pendant qu'il reçoit une réponse.)*
	(Ce processus sera répété pour le reste des interventions.)

DÉBAT PARTICULIER

. Une fois que l'Avant- projet soit lu devant le forum, l'ouverture du Débat Particulier doit être voté. Pendant ce Débat les commissaires ne débattront plus le contenu du projet mais **uniquement sur la forme du document.** Dans cette votation **il n'y a pas d'abstentions.**

***Président**	-Commissaires, en ce moment le forum sera ouvert et la seule motion en ordre sera une motion pour l'ouverture du Débat Particulier. Celui-ci a comme objectif discuter la forme et uniquement la forme de l'avant-projet de résolution. Je souhaite vous rappeler que lors que le Débat Particulier est ouvert, le contenue ne pourra plus être discuté. -Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ?
***Commissaire**	-Motion pour l'ouverture du Débat Particulier.
***Président**	-C'est en ordre. Une délégation qui seconde la motion ? -Commissaire de _____ seconde la motion. -À continuation nous procèderons à la votation. Dans cette particulière votation, vous pourrez uniquement voter en faveur ou en contre.
***Président**	-Votes pour ____? Merci. -En contre _____? Merci.

AMENDEMENTS

Amendements pour ajouter, supprimer ou modifier une partie de la Résolution rédigée. Chaque délégation peut proposer des amendements pour la résolution rédigée. Un amendement ne peut transformer l'essence originale du document et les commissaires ne peuvent amender un amendement. Les amendements peuvent être de deux types :

A) **<u>Amendement conventionnel</u>**- Les amendements conventionnels doivent être communiqués au Comité d'approbation en version écrite avec l'accord de **15% des délégations.** Cette approbation représente l'intention de discuter l'amendement. Le président du Conseil s'adressera au forum pour annoncer l'amendement et la délégation ayant proposé l'amendement aura **30 secondes pour le présenter.** Ensuite, il y aura **deux interventions**, pouvant être des commentaires ou des questions. Une fois l'amendement présenté et les interventions discutés, il y aura place au **vote**. Les délégations peuvent voter pour ou contre (pas possible de s'abstenir). Il est demandé **deux tiers des votes en faveur** pour que l'amendement soit ratifié. Si cela arrive, la tribune procédera au changement de la rédaction de la résolution.

B) **<u>Amendements amicaux-</u>** Les amendements amicaux peuvent être incorporés à la résolution rédigée s'il y a **l'approbation du 100% des États membres du Conseil.** Les amendements amicaux doivent immédiatement être incorporé sans débat auparavant.

***Vice-Président**	-Commissaires, je donne la parole au président.
***Président** *1. Amendement amical*	-Merci. Commissaires, la tribune a reçu une proposition d'un amendement du commissaire de _____. *(Le président lit l'amendement proposé.)* *- Sur la ligne "X", la phrase "Demande à la Communauté Internationale", changement du mot "demande" pour "encourage".* -Comme l'amendement est amical, comptant avec 100% des signatures, la tribune procèdera directement à la modification.
2.Amendement conventionnel	Commissaires, la tribune a reçu une proposition d'amendement de la part du commissaire de_____.

	(Le président lit la proposition) *Sur la ligne "X", la phrase "Demande à la Communauté Internationale…" changement du mot "demande" pour "invite".* -L'amendement, étant conventionnel, compte avec 15% des signatures. La tribune demande à la délégation de _____ (le commissaire qui a proposé l'amendement) de passer devant et donner les raisons pour son amendement. La tribune vous rappelle que vous avez 30 secondes pour vous adresser au forum.
*** Commissaire qui a proposé l'amendement**	- Notre délégation pense que l'amendement A-1 devrait être approuvée car <discours>.
***Président**	(Une fois le commissaire ayant conclut…) -Merci commissaire. Maintenant, un maximum de deux interventions seront possibles. -Il y-a-t-il une délégation qui voudrait faire une première intervention ? -Commissaires, en ce moment nous procéderont au vote. La tribune rappelle qu'il ne peut pas y avoir d'abstentions et que 2/3 des signatures sont nécessaires pour que l'amendement passe. Votes pour ? Votes contre ? *(Si 2/3 du quorum vote pour…)* -Commissaires, l'amendement A-1 a été approuvé. La tribune fera les changements nécessaires à la résolution rédigée. Je donne la parole au Vice-Président. *(Dans le cas où l'amendement ne passé pas…)* -Commissaires, l'amendement ne passé pas. Je donne la parole au Vice-Président pour continuer avec le Débat particulier.
***Vice-Président**	-Merci Président.

	- Le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? (Le reste du discours dépend de l'ouverture ou fermeture du débat particulier.)

FERMETURE DU DÉBAT

Pour voter un projet de résolution proposé, le débat doit être fermé. Le vice-président doit décider si la motion est en ordre et reconnaitra deux commissaires **pour parler contre**. Le vote sera ensuite mis en place, et une majorité qualifiée devra être nécessaire pour qu'elle passé **(pas de possible abstentions).** Une fois le débat fermé, la résolution rédigée sera appelée projet de résolution.

***Vice-Président**	-Commissaires, comme la rédaction finale de la Résolution est considérée comme prête, la seule motion possible en ce moment sera une motion pour la clôture du débat. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou motions ? *(Le président identifie les commissaires qui lèvent leur placard et en choisit un.)* -Commissaire de_____. Quel point ou motion voulez-vous soulever ?
***Commissaire**	-Merci. Une Motion pour cloître le débat.
***Vice-Président**	*(Après être approuvé par le vice-président…)* -Merci commissaire, vous êtes en ordre. Commissaires, il y a eu une motion pour fermer le débat, qui seconde la motion ? *(Un commissaire lève son placard.)* -Le commissaire de _____ seconde la motion. -Commissaire de _____ (qui a fait la motion), reprenez votre place. Je donne la parole au président.

***Président**	-Commissaires, avant de passer à la liste d'intervenants et au vote, la tribune vous rappelle que dès le débat clôt, la discussion sur la rédaction de la résolution ne continuera pas. Après la fermeture du débat, nous procéderons au vote de la résolution rédigée. *(Néanmoins, la tribune doit rappeler que pendant cette intervention, le président encourage les commissaires à voter d'une certaine manière pour plusieurs raisons.)* -Je donne la parole au vice-président.
***Vice-Président** *Liste d'intervenants*	-Merci Président. Commissaires, nous procéderons à l'ouverture de la liste d'intervenants de deux commissaires argumentant contre la clôture du débat. Commissaires, qui voudrait parler contre la fermeture du débat ? *(Le vice-président choisit les commissaires qui lèvent leur placard et le premier vice-président les note.)* -Délégation de_____ et délégation de ___. - La tribune reconnait le commissaire de_____ *(le premier sur la liste d'intervenant)* pour parler 30 secondes contre et seulement contre la fermeture du débat. Dix secondes avant la fin de votre temps vous entendez le son *(premier vice-président tape sur la table).* *(Si aucun commissaire ne souhaite être ajouter à la liste d'intervenant, le vice-président procède directement au vote.)*
Vote pour la clôture	-Commissaires, nous procéderons au vote pour la clôture du débat. La tribune vous rappelle que vous pouvez seulement voter pour ou contre, pas d'abstentions possibles. Pour que la motion passe, il faut la majorité qualifiée. -Votes pour la clôture du débat ? Votes contres ? *(2/3 des commissaires présents sont demandés pour que la motion passe. Si la motion ne passé pas, le débat particulier continue.)* -Commissaires, la motion passe. Le débat a été fermé, le document élaboré est maintenant reconnu comme le projet de résolution. -Je donne la parole au président.

RONDES DE VOTE

Chaque membre a droit à un vote. Une Simple Majorité est demandé pour que le Project de résolution soit adhéré. Le président guidera les commissaires lors du **vote par ordre alphabétique,** une fois la procédure expliquée :

1) Première phase : Les commissaires peuvent **vote pour, contre, s'abstenir ou passer**. Ils peuvent **demander à la Tribune le droit d'explication** pour faire une exposition du raisonnement du vote au conseil.

2) Deuxième phase : Les commissaires qui le demandent, **exerceront leur droit d'explication**. De plus, les commissaires qui passeront devront définir leur vote pour, contre ou l'absentions.

3) Troisième phase : la tribune invitera les commissaires à reconsidérer leur vote. Ils seront appelés à nouveau en ordre alphabétique. Pour que la rédaction d'une résolution devienne une résolution, une simple majorité est demandée **(Les abstentions ne sont pas acceptées dans le résultat final).**

***Président**	*(Une fois le débat clôt, le Président prend la parole).* -Commissaires, nous commencerons la phase de votation. Pendant la première phase de votation, vous pouvez voter pour, contre, vous abstenir ou passer. Vous pourrez aussi ajouter "avec des droits d'explications", si vous désirez spécifier le choix de votre vote. -Dans une deuxième phase du vote, les commissaires ayant demandé un droit d'explication l'utiliseront. De plus, les commissaires qui passeront devront définir leur vote (pour, contre ou abstention). Commissaires, je donne la parole à le premier vice-président pour procéder à la première phase de votation.
***Premier Vice-Président** *Première phase*	-Merci Président. Commissaires, la tribune vous rappelle que pendant la première phase de votation, vous pourrez voter pour, contre, vous abstenir ou passer, ayant un droit d'explication si vous le désirez. -Commissaire de_____. *(Le Premier Vice-Président lira la liste d'intervenant en ordre alphabétique.)*

***Président**	-Commissaires, pendant la deuxième phase les commissaires ayant demandé un droit d'explication argumenteront les raisons de leur vote. De plus, les délégations qui ont passé dans la première phase, devront définir leur vote, pouvant seulement voter pour, contre ou s'abstenir. -Je donne la parole à le premier vice-présdient pour procéder à la deuxième phase de votation.
***Premier Vice-Président** *Deuxième phase*	-Merci Président. Commissaires, premièrement, les délégations ayant demandé un droit d'explication doivent argumenter leurs choix de vote. Ensuite, les commissaires qui ont passé doivent définir leur vote. -Commissaire de _____, vous êtes autorisé à exercer votre droit d'explication pendant 30 secondes. Prenez place devant le forum s'il vous plaît. *(Une fois que tous les commissaires enregistrés pour leur droit d'explication aient passé, les commissaires ayant passé sont suivants.)* -Commissaire de _____, S'il vous plaît, veuillez-vous définir votre vote. (Le commissaire a besoins de voter pour, contre ou de s'abstenir.)
***Président**	-Commissaires, pendant cette troisième et dernière phase de votation vous devez voter pour, contre ou vous abstenir, étant celui-ci le vote définitif. -Avant l'émission des votes, la tribune vous encourage à considérer tout ce qui a été discuté par le comité pendant ces trois jours. Ainsi que les contributions faites par les délégations. La tribune vous rappelle que pour que la résolution soit approuvée, une simple majorité suffit. -Je donne la parole à votre premier vice-président pour procéder au vote final.
***Premier Vice-Président**	-Commissaires, nous commencerons la dernière phase de votation. -Délégation de_____. (…)

***Président** *Résolution*	*(La tribune compte les votes soigneusement avant de donner le message suivant…)* *Si le document est approuvé :* Commissaires, avec "X" votes en faveur ; "Y" votes contre, et "Z" abstentions, cette Commission retient une Résolution passée. **Applaudissements** *S'il est réfuté :* Commissaires, avec "X" votes en faveur, "Y" contre, et "Z" abstentions, la rédaction de la résolution A-1 a été rejetée. *(Indépendamment des résultats, la tribune peut déclarer une brève récession- s'il le considère pertinent- et ouvrir le débat pour le prochain sujet. Une motion pour fermer la session sera nécessaire).*

FERMETURE ET OUVERTURE DE SÉANCE

***Vice-Président** *Fermeture de la session*	-Commissaires, la seule motion acceptée en ce moment sera une motion pour fermer la session. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou des motions ? *(Le vice-président identifie un commissaire qui lève son placard.)* - Délégation de_____.
***Commissaire**	-Motion pour fermer la session.
*** Vice-Président**	-La motion est en ordre. Qui seconde la motion ? -La délégation de_____ seconde la motion. (L'Officier de conférence doit toujours noter qui fait la motion et qui la seconde.) -Commissaires nous procéderons au vote. Votes en faveur de la clôture de session ? Votes contre ? Abstentions ? ***(NOTE : ne pas confondre la clôture de la session avec la clôture du débat.)*** -Commissaires, la motion passe. La session est fermée. -Je donne la parole au président pour certaines annonces. *(A ce moment, le Président fait des annonces pertinentes et rappelle les commissaires le temps auquel ils doivent retourner pour la prochaine session).*
*** Vice-Président** *Début d'une session*	*(Un fois la pause écoulée…)* -Commissaires, reprenez vos places et maintenant l'ordre. A partir de maintenant vous ne pouvez plus établir de contacte directe. -Je donne la parole au président.

***Président**	-Merci vice-président. Commissaires, nous vous souhaitons la bienvenue à la "X" session 2017 du ____ d'ITAMMUN. Je donne la parole à le premier vice-president pour l'appel.
***Premier Vice-Président**	-Merci président. Commissaires, la tribune vous rappelle de répondre "présent et votant" ou seulement « présent » si vous êtes ici en tant qu'observateur. -Délégation de_____. (….)
***Président**	-Commissaires ayant le quorum nécessaire, je déclare "X" session 2017 de la Commission pour le Status de la Femme d'ITAMMUN inaugurée. (*En ce moment, le vice-président peut donner des annonces ou guider le débat avant de continuer avec celui-ci.)* -Je donne la parole au vice-président pour continuer le débat général.
***Vice-Président**	-Merci Président. Commissaires, le forum est ouvert, il y-a-t-il des points ou des motions ? (*S'il n'y en a pas…)* N'en voyant pas, il y-a-t-il un commissaire qui voudrait s'adresser au forum?
***Assesseur Spécialisé**	*(En cas d'être nécessaire, le Président peut donner la parole à l'assesseur pour qu'il détaille les points à débattre pendant la session).* - Commissaires, la tribune recommande que les points suivants soient traités pendant le débat de cette session en cours……

INTRODUCTION D'UN MEMBRE D'ITAMMUN

. Tout au long du Modèle, le Secrétaire Général, le Chef de Protocole, le Coordinateur Général et le sous-secrétaire de commission peuvent d'adresser au forum quand ils le considèrent pertinent.

***Président**	Commissaires, s'il vous plait levez-vous pour accueillir_____ (le nom et la position de la personne) *(Tout le monde se lève et les membres d'ITAMMUN se joignent au forum).*
***Membre ITAMMUN**	-Merci commissaires, vous pouvez prendre vos places. *(Tout le monde prend sa place.)* -Commissaires, c'est un honneur pour moi…<discours>

***Président**	*(Une fois le discours conclu, le président s'adresse au forum).* -Merci. Commissaires, levez-vous. *(Une fois le membre d'ITAMMUN parti…)* -Merci commissaires. Veuillez prendre vos places.

CRISE

Une crise est une situation d'urgence préparée auparavant par le département d'affaires politiques (DPA), su auparavant par la tribune.

***Président**	Commissaires, levez-vous. Maintenant la tribune reconnait_____ (nom de la personne) représentant du département d'affaires politiques d'ITAMMUN 2017, qui a de l'information très importante à vous faire parvenir. *(Tout le monde se lève et le représentant du DPA entre dans le forum. Le représentant et le président restent debout face aux commissaires.)*
***DPA** Crise	-Merci commissaires, veuillez prendre vos places. -Mon nom est_____, du département d'affaires politiques d'ITAMMUN 2017. Des événements très délicats sont apparus et vous devez travailler ensemble pour les traiter. -En ce moment vous recevrez des bulletins concernant la situation, je vous prie d'en prendre connaissance en silence. *(Les pages donneront les bulletins aux commissaires. La tribune donne approximativement 5 minutes pour que les commissaires lisent l'information.)* -De plus, je vous demande qu'une fois finie votre lecture, vous leviez votre placard. (Le Premier Vice President registre les délégations ayant levé leur placard et notifie l'agent DPA une fois que tous ont fini.)
***Commissaire**	Question
***DPA** *Session illimitée de questions*	-Commissaires, nous ouvrons maintenant 10 minutes de questions. Vous pouvez établir une ou plusieurs questions sans avoir à demander un point de privilège personnel ou un suivi. -Commissaires, qui voudrait établir la première question ? -Oui commissaire de_____. (Réponse)

***Président**	-Commissaires, les dix minutes de questions se sont écoulées. L'agent du DPA restera avec nous pour répondre d'autres questions qui pourront survenir, donc on vous demande de les faire parvenir par note à la Tribune. -Commissaires, on est dans une situation très sérieuse qui insiste d'une rapide solution. Nous suspendrons notre débat sur le sujet et nous discuterons la situation d'urgence. Vous aurez une minute pour établirez votre intervention et le forum ne sera pas ouvert pendant les interventions. La session extraordinaire de question ne sera pas en ordre, cependant des simples caucus sont autorisés. La tribune ouvrira le forum que quand il le considèrera pertinent.

MAJORITÉS

Procédure	Majorité Nécessaire
Ouverture du sujet	Simple= 50% +1
Ouverture/Fermeture de Liste d'Intervenants	Simple= 50% +1
Changement du temps d'intervention	Qualifiée= 2/3
Session extraordinaire de questions	Qualifiée= 2/3
Caucus	Simple= 50% +1
Votation de la modalité du Débat Particulier (ouverture du Débat Particulier)	Simple= 50% +1
Amendements	Qualifiée = 2/3
Fermeture du Débat	Qualifiée = 2/3
Votation du Projet de Résolution	Simple= 50% +1
Fermeture de la session	Simple= 50% +1

Procédure	Majorité Nécessaire
Quorum nécessaire pour ouvrir la session	Simple= 50% +1
Quorum nécessaire pour voter une Résolution	Simple= 50% +1
Quorum pour voter un amendement	Simple= 50% +1
Signatures pour une Feuille de Travail	1/3
Signatures pour un Avant-Projet de Résolution	1/3
Signatures pour un amendement conventionnel	15%
Signatures pour amendement amical	100%

PHRASES INTRODUCTIVES D'UNE RESOLUTION

Phrases préambulatoires

En désolant	En déclarant	Profondément consciencieux
En rappelant	Donnant la bienvenue	Profondément convaincu
En soulignant	L'avertissement	Profondément ennuyé
Avertissant avec l'approbation	Espérant	Profondément préoccupé
Avertissant avec regret	Estimant	Réaffirmant
Avertissant avec préoccupation	Exprimant sa satisfaction	Reconnaissant
Avertissant avec satisfaction	Guidée par	Se rappelant
Affirmant	Ayant adopté	Se référant
Alarmé par	En ayant considéré	Ayant à l'esprit
Recherchant	Après avoir étudié	En prenant compte
Croyant	Après avoir examiné	Ayant en considération
Considérant	D' après avoir écouter	Prenant en compte
Envisageant	Ayant reçu	Qu'étant prenant la note de
Convaincu	Observant	Totalement alarmé
Croyant totalement	Observer totalement avec estime	Consciencieuse
Profondément perturber	Profondément désolé par	

Phrases opérationnelles

Accepte	Exprime son estime	Recommande
Invite	Exprime son désir	Regrette
Proclame	Félicite	Ratifie
Encourage	Finalement condamné	En outre rappelle
Résout	Finalement a résolu	Autorise
Affirme	Remarque	Solennellement affirme
Soutient	Transmet sa réaffirmation	Sollicite
Désigne	Incite	Prend en compte
Approuve	Lamente	Prend en considération
Autorise	Fait appel	Condamne
Prends Note	Considère	Proclame
Transmet	Présente	